

Histoire de l'îlot 5

Stratigraphie, architecture et aménagements

(IIe s. av. n. è.–IIe s. de n. è.)

par Myriam Sternberg

1. Introduction

L'îlot 5 est situé à 7,5 m à l'ouest de la rue principale qui traverse du nord au sud le quartier d'habitat en cours de fouille (rue 100). Il est encadré par deux passages est-ouest (rues 105 et 106) mitoyens aux îlots adjacents: l'îlot 3 au nord, et l'îlot 4-nord au sud. Les travaux menés de 1985 à 1988 dans cet îlot ont porté sur les bâtiments ainsi que sur les deux ruelles adjacentes, sur une superficie totale de 238 m² (fig.1). La première campagne de fouille (1985) a permis de mettre en évidence des niveaux du IIe s. de n. è. En 1986 la mise au jour de structures architecturales datées entre la deuxième moitié du Ier s. av. n. è. et la fin du Ier s. de n. è., conservées dans la partie ouest de l'îlot, laissait supposer une organisation originale de l'espace pour ces périodes. Lors de la campagne de fouille de 1987, l'exploration de la partie est de l'îlot a confirmé cette impression. Enfin c'est par une dernière opération que l'on a dégagé l'architecture des habitations du IIe s. av. n. è. A la fouille, six espaces (secteurs 2, 3, 5, 6, 7, 8) et trois pièces d'habitation (pièces 4, 9 et 11) ont été définis, en plus des deux rues (secteurs 1 et 10).

Deux temps marquent l'histoire de cet îlot. Dans un premier temps ce dernier s'inscrit dans la trame urbaine de la ville et son organisation interne s'apparente à

celle des îlots attenants, aux mêmes phases. Dans un second temps, le terme d'îlot d'habitation ne paraît plus approprié pour qualifier un espace divisé par des structures architecturales à vocation non domestique.

Par l'analyse diachronique, huit phases ont été distinguées dans l'histoire de cet îlot, entre le IIe s. av. n. è. et le IIe s. de n. è. la phase 5E4 (-175/-150), la phase 5E3: (-150/-100), la phase 5E2 (-100/-50), la phase 5E1 (-50/-25), la phase 5D (-25/-1), la phase 5C (1/50), la phase 5B2 (50/100) et la phase 5B1 (100/250).

A la partie descriptive qui détaille la stratigraphie observée et l'architecture retrouvée dans chacun des secteurs, fait suite l'interprétation de l'utilisation de l'espace, par phase.

2. Stratigraphie et structures par pièce ou secteur

La stratigraphie par pièce ou secteur est décrite suivant l'ordre du temps, de la phase la plus ancienne à la phase la plus récente.

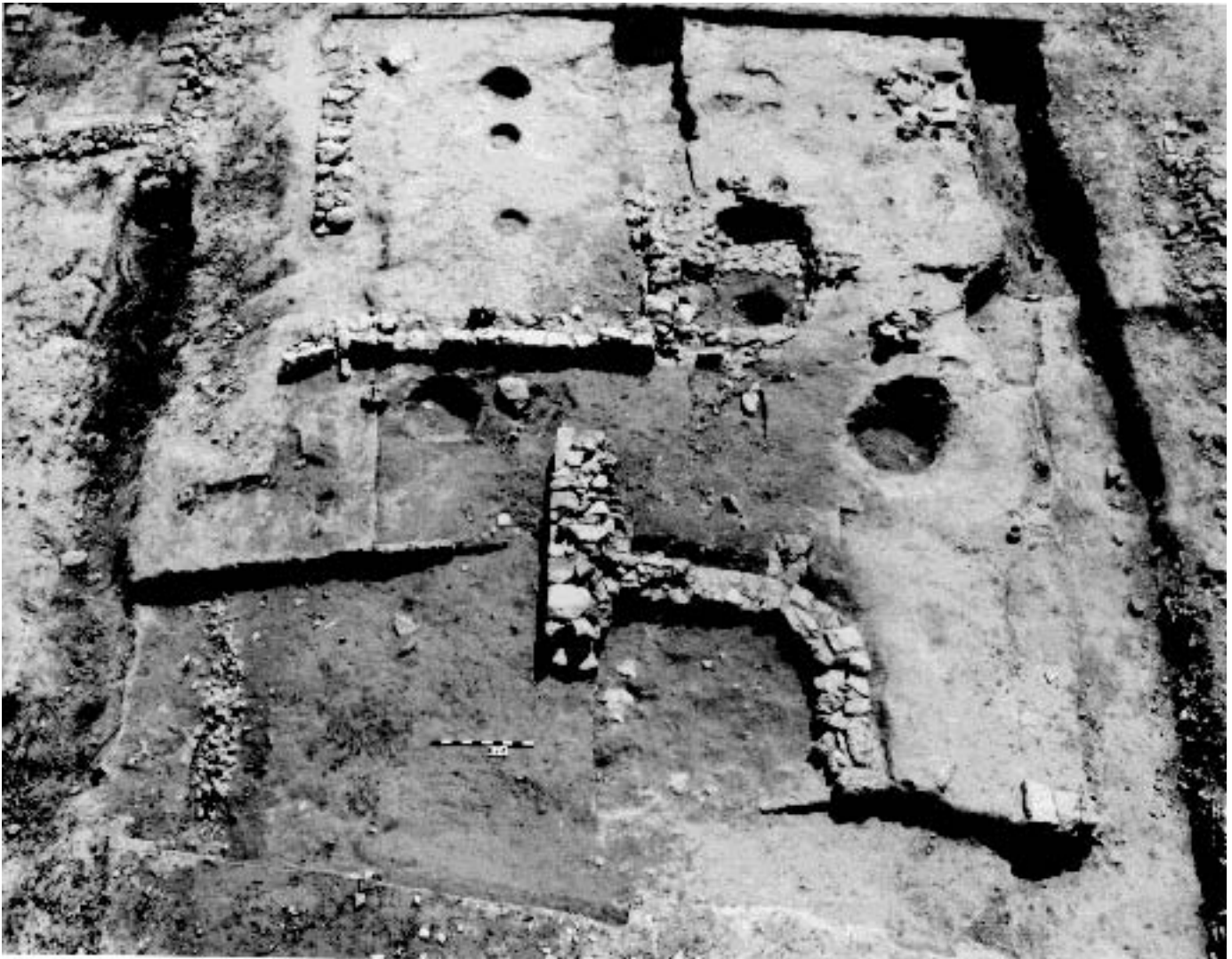
2.1. La pièce 11

Il s'agit d'une grande pièce occupant la largeur de l'îlot (7-8 m), limitée par le mur de façade nord MR339 (1), le mur de façade sud MR151 (2), vers l'est par le

mur MR184 (3) (fig. 2), et dont l'extension vers l'ouest n'a pas été déterminée; un refend ancien a été localisé à 4 m du mur MR184, vers l'ouest. De ces trois murs, l'un a été totalement épierré (MR151), un autre l'a été jusqu'à son niveau de fondation (MR339); enfin, le mur MR184 a subi un épierrement partiel dans sa partie la plus méridionale, lié à celui du mur MR151. Ces épierrements ont effacé les informations que l'on aurait pu avoir sur la construction des murs de façade.

2.1.1. Phase 5E4 (-175/-150): une occupation domestique

Durant l'occupation du deuxième quart du IIe s. av. n. è., la pièce 11 est fermée à l'est, et l'on suppose qu'elle s'ouvre au nord par le seuil PR446 (4), donnant sur la ruelle 105 (fig. 2), comme lors de la phase suivante. On ne peut, par contre, rien dire quant à d'éventuelles ouvertures vers le sud ou l'ouest. Un sol d'adobes [5174] est construit. Jaunes ou grises, elles sont particulièrement bien conservées contre le mur MR184 et mesurent 50 à 60 cm de long sur 40 cm de largeur environ. Elles sont liées entre elles par de l'argile brune. Sur le reste de la pièce seul le limon ayant servi à la construction des adobes a été repéré. Ce sol a un profil en cuvette. Deux foyers lenticulaires de courte durée ont été allumés dans la partie



• 1 : Vue générale de l'îlot 5 à partir de l'ouest, aux phases 5E1 et 5D. Le four FR295 est visible à l'est, et le soubassement de la meule haute à bras est visible à l'ouest.

nord de la pièce. Le premier FY368 (5), de forme grossièrement circulaire, a un diamètre de presque 60 cm; le second FY369 (6) est un peu plus petit et moins régulier. Il mesure 50 cm de diamètre (fig. 2).

2.1.2. Phase 5E3 (-150/-100) : une continuité dans l'occupation

Dans la deuxième moitié du IIe s. av., il est certain que la pièce s'ouvre sur la ruelle 105 par un seuil (PR446) signalé par une pierre de chant, à l'extrémité nord du mur MR339 (fig.2).

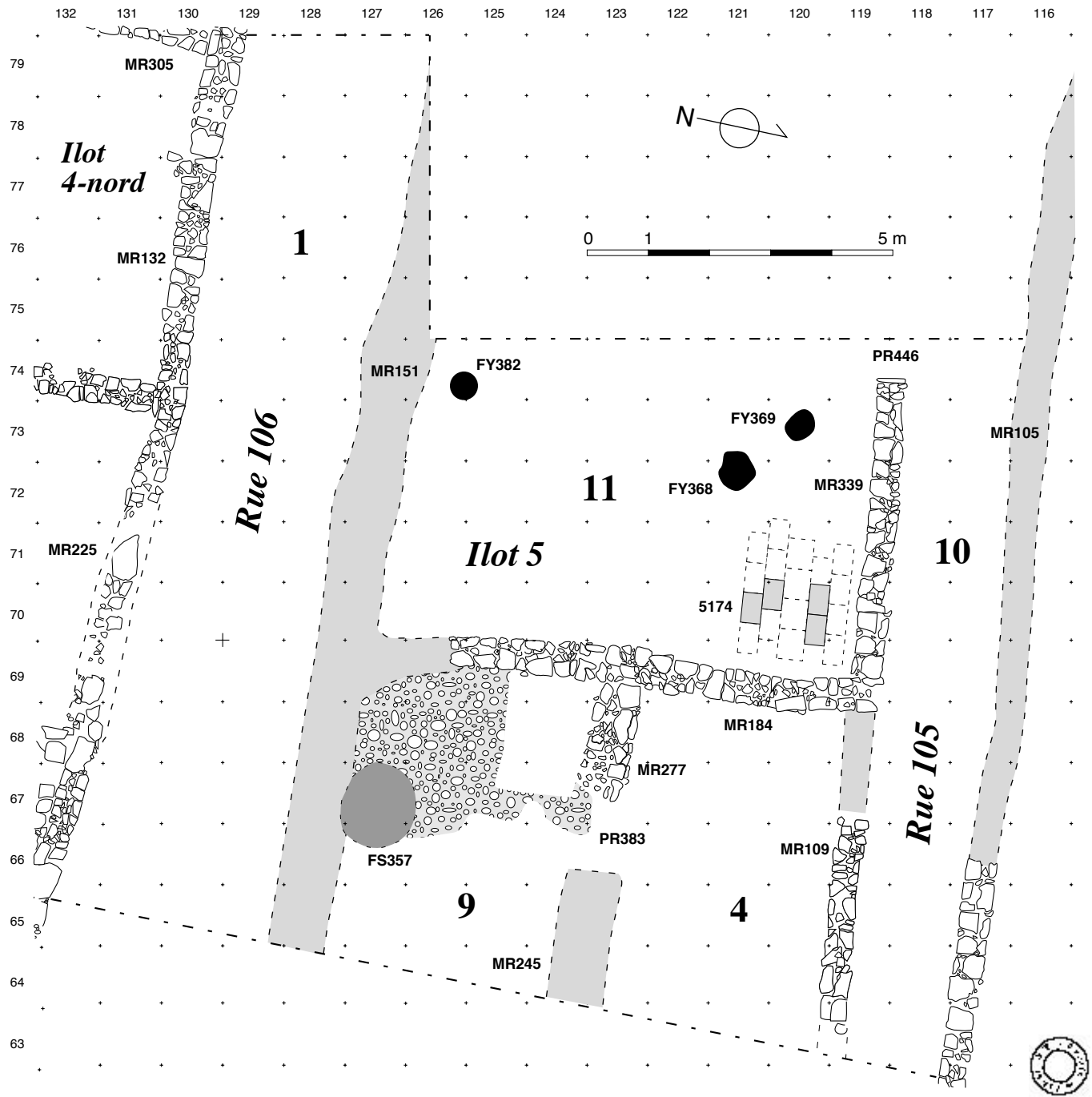
Dans la continuité de l'occupation précédente, le sol est recouvert de fines pelli-

cules de cendres et de charbons, riches en restes organiques (os, coquillages, graines), plus épaisses et plus denses au centre de la pièce (jusqu'à 12 cm) [5199]. Alors que les deux foyers au nord de la pièce ne sont manifestement plus utilisés, un autre foyer lenticulaire FY382 (7), est installé dans la partie sud-ouest de la pièce (fig.2). De même type que les précédents, il indique un fonctionnement de la pièce comme aire domestique. Pour cette phase aucun autre aménagement intérieur n'a été retrouvé. Le seul témoin d'une réfection de sol est une plaque rectangulaire de limon jaune, épaisse de 2 à 4 cm, située devant l'ouverture à l'angle

nord-ouest de la pièce [5183].

Il s'agit sans doute d'une recharge du sol, à un endroit où les passages fréquents l'ont usé. Dans sa continuité une couche d'argile grise, présentant des tâches d'oxydation et parsemée, par endroits, de charbons de bois et de fragments de terre cuite rouge est interprétée comme le sol correspondant [5182] (8).

Le premier signe d'abandon de la pièce est constitué par la récupération d'une partie des pierres de la fondation et du solin du mur nord (MR339). En effet, au niveau du sol, une tranchée d'épierrement est visible. Son comblement [5170] est recouvert par un important remblai de



• 2 : Plan des pièces 4, 9 et 11, et des rue 105 et 106, aux phases 5E4 et 5E3.

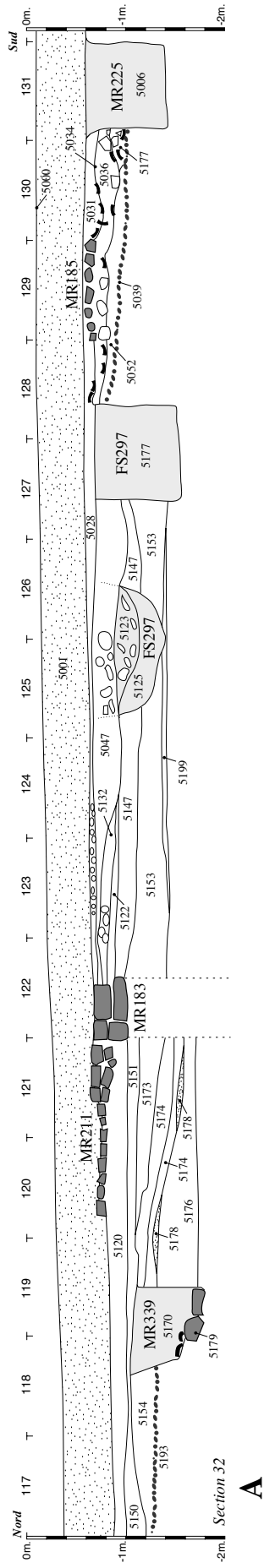
limon brun, plus épais dans la partie orientale de la pièce. Constitué dans sa partie nord de fragments d'adobes, que l'on suppose provenir de la détérioration des murs [5151-5158-5173], ce remblai contient peu de mobilier.

2.1.3. Phase 5E2 (-100/-50): un vaste

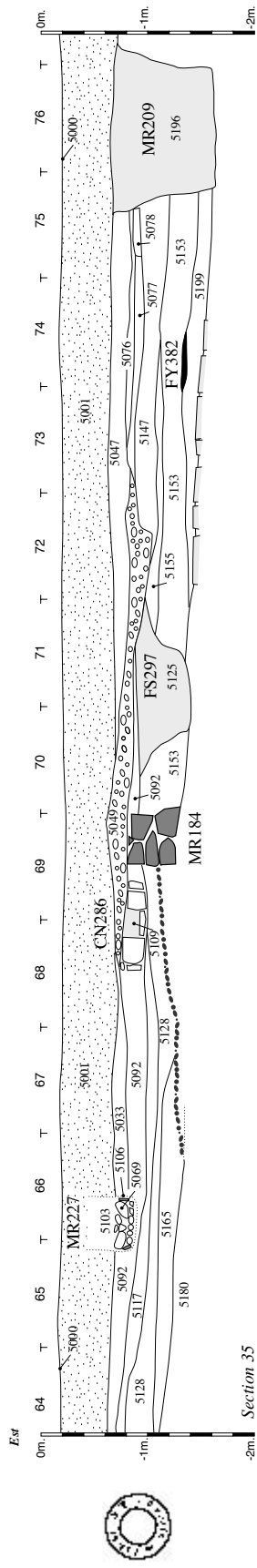
dépotoir

La pièce a servi ensuite de dépotoir, livrant en quantité tessons de céramique, os, coquillages et mobilier métallique divers [5153=5197] et [5200=5187] mêlés à une terre très organique et noire. Cette

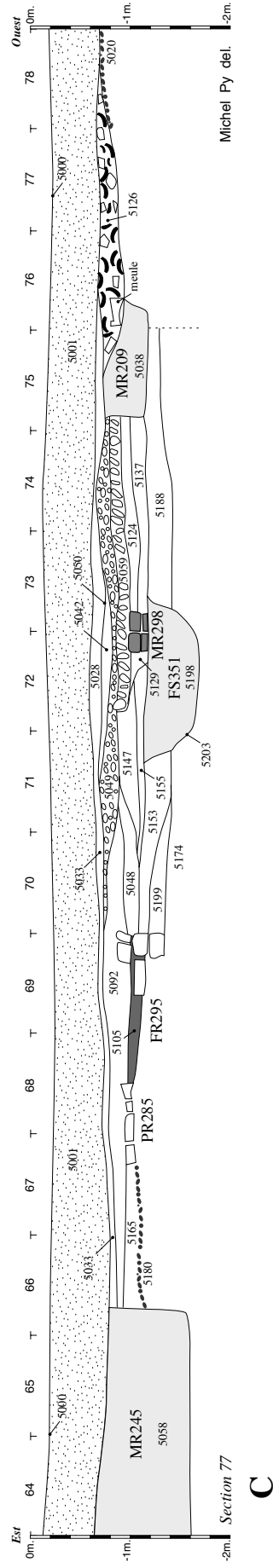
couche très épaisse à l'est, contre le mur MR184, s'amenuise vers l'ouest. Jetés sur une surface de près de 25 m², ces vestiges s'étendent sur toute la partie orientale de la pièce. Notons que, dans l'îlot 5, ce dépotoir est le seul niveau daté de cette phase.



A



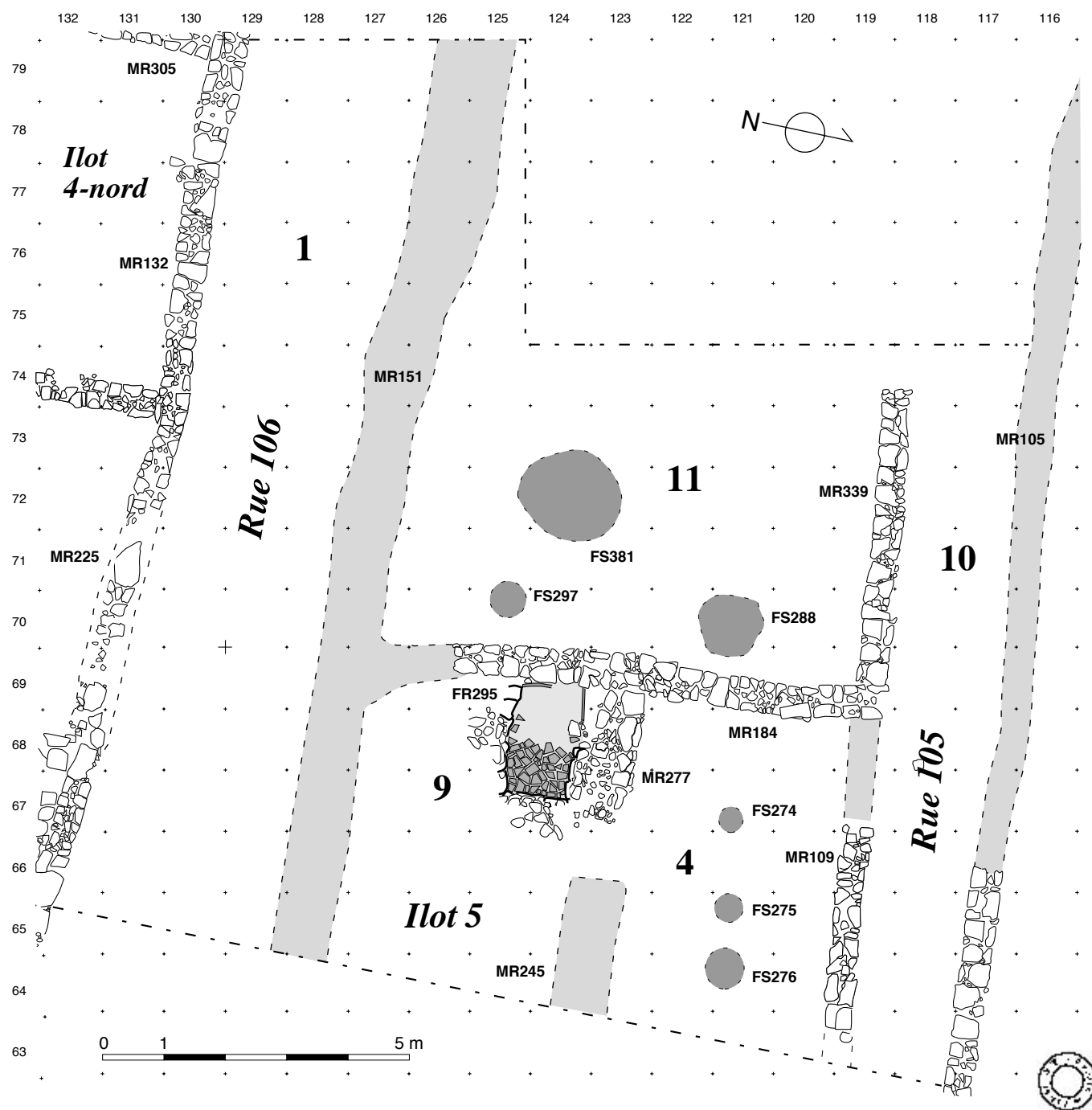
B



C

Michel Py del.

• 3 : Coupes traversant l'îlot 5 : A : Coupe nord-sud traversant la pièce 11 et les secteurs 8 et 3. B : Coupe est-ouest traversant la pièce 11 et les secteurs 8 et 3. C : Coupe est-ouest traversant les pièces 11 et 9, et les secteurs 8, 6 et 3.



• 4 : Plan des pièces 4, 9 et 11 (phase 5E1).

2.1.4. Phase 5E1 (-50/-25): une occupation artisanale

Cette phase est marquée par la réfection du mur MR339 au nord (9), épierré, une nouvelle fois, par la suite. On suppose que le mur MR151 délimitait toujours la

pièce au sud. L'ouverture vers l'est, par l'arasement de la partie sud du mur MR184, marque un changement dans l'organisation spatiale de l'îlot. La pièce 11 s'ouvre désormais vers la pièce 9, où un four est construit (cf. *infra*, 2.2.5). Son ouverture, orientée vers la pièce 11

montre bien que les deux espaces (pièces 11 et 9) fonctionnaient ensemble. Une rigole [5149] relie d'ailleurs une des fosses (FS297) située dans la pièce 11, au four construit dans l'angle nord-ouest de la pièce 9.

A l'intérieur de la pièce, le dépotoir de



• 5 : Pièce 9, sol 5161 et fosse FS357, vus du sud (phase 5E4).

la phase précédente est recouvert d'une couche peu épaisse (8 à 10 cm) de texture limoneuse et de couleur jaune, qui se présente en lambeaux (d'adobes?) dans la partie orientale [5155], parsemée de charbons et de fragments de terre brûlée [5188] ou plus compacte, grise et cendreuse [5137]. Il peut s'agir d'un sol très abîmé par les constructions postérieures. Trois fosses sont creusées à partir de ce "sol". La plus importante est une très grande fosse circulaire FS381 (10), de 1m50 environ de diamètre, située au centre de la pièce. Les deux autres, à proximité du mur MR184 sont plus petites (fig. 4). Une fosse de forme ovale FS297 (11), aux contours irréguliers et aux bords évasés, est creusée sur un diamètre d'à peu près 0,6 m. Cette fosse est restée à l'air libre un certain temps, ou a été utilisée intensément, car ses contours sont très érodés. Les bords de la fosse et le sol alentour sont brûlés. Une fosse de forme circulaire, FS288 (12), de diamètre égal à 1 m est conservée sur 40 cm de profondeur. Leur fonction est certainement liée à celle du four. Dans le fond de la fosse FS297, sur une épaisseur d'environ 12 cm, de la terre cendreuse, pulvérulente, pourrait provenir

du curage du four, alors qu'il était en activité [5123].

Après destruction, une partie des matériaux ayant servi à la construction du four (FR295) est rejetée dans les fosses. La fosse FS297 est comblée dans sa partie supérieure par des grosses pierres, des dalles calcaires, des briques réfractaires et des fragments de dolia [5123]. La fosse FS288 est bouchée par le même type de matériaux: pierres, gros fragments d'amphores et tessons de céramiques, en nombre. On note aussi la présence de quelques os [5115]. Ce sont aussi des blocs et de gros fragments de céramique, englobés dans une terre limoneuse et brune, qui obturent la fosse FS381 [5198]. C'est à ce moment, que s'accumule une couche de limon brun, dans laquelle est jeté du mobilier céramique [5075, 5120]

2.1.5. Phase 5D (-25/-1): des traces d'abandon

Dans le dernier quart du Ier s. av., des briques cuites, des fragments d'enduits et de tuiles, des fragments d'adobe et des mobiliers divers, vestiges de l'activité précédente, s'entassent pêle-mêle [5122-5147-

5148], dans un terrain limoneux et charbonneux (fig. 3A et 3C). Ces traces de destruction des aménagements alentours constituent le dernier état de la pièce 11.

2.2. La pièce 9

Elle est située à l'est de la pièce 11 (fig. 2). De forme rectangulaire, sa largeur *intra-muros* est de 3m50. La limite de la pièce n'ayant pas été repérée à l'est, sa longueur n'est pas connue. Elle est, en tout cas, supérieure à 6m.

Cette pièce est délimitée au nord par les murs MR277 et MR245, séparés par le seuil PR383, qui ouvre sur la pièce 4. Le mur MR151, ferme la pièce au sud. Son épierrement interdit toute spéculation sur une ouverture possible donnant sur la rue 106. Le mur MR184 est mitoyen à la pièce 11. Jusqu'au milieu du Ier s. av. n. è. (phase 5E2), ce mur sépare les deux pièces, entre lesquelles, on suppose l'existence d'un passage dans l'angle sud-ouest de la pièce, à l'endroit où MR184 est épieronné (fig.2). On pourrait alors expliquer l'épierrement partiel du mur à son extrémité sud pour récupérer une dalle de grande dimension.

A partir du troisième quart du Ier s. av. (phase 5E1), la moitié du mur MR184 est arasée, et les deux pièces ne forment plus qu'un seul espace autour du four FR 295 (fig. 4). Au sud, on suppose que le mur MR151 devait exister, séparant l'aire de travail liée au four, de la rue.

2.2.1. Phase 5E4 (-175/-150):

- Destruction antérieure au deuxième quart du IIe s. av.

Le niveau le plus ancien atteint dans ce secteur est un remblai de matériaux de terre crue bouleversée [5180], très homogène et présentant un fort pendage vers l'ouest. Il est composé essentiellement de morceaux d'adobes grises et jaunes provenant des constructions antérieures. Il s'agit apparemment d'une importante phase de destruction qui laisse penser que la brique crue (adobe) a été importante dans une phase de construction antérieure à celles étudiées ici.

- Occupation du deuxième quart du II^e s. av.

L'occupation la plus ancienne repérée dans cette pièce est l'installation d'un sol de galets villafranchiens [5161] soigneusement mis en place dans la partie ouest de la pièce, contre les murs MR184 et MR277 (fig. 5). Cet aménagement s'étend jusqu'au seuil PR383, qu'il recouvre en partie, et s'arrête brusquement vers l'est. L'autre partie de la pièce est sans trace directe d'occupation.

A la surface de ces galets, s'est déposé un mince lit d'argile, tantôt gris, cendreuse et fin, tantôt limoneux et plus épais, souvent fugace, avec un fort pendage vers l'est [5210]. On note sur ce sol des traces d'oxydation de couleur rouille. Ce dépôt rattrape, en partie, le pendage inverse du niveau inférieur, tout comme l'apport de limon mêlé de fragments d'adobe et de terre brûlée [5165], qui s'y superpose. Dans cette pièce, une grande fosse [FS357] (13) est creusée, à proximité du mur MR151, perforant le sol de galets (fig. 5). De forme ovale, elle mesure, 1m20 sur 1m60. Au fond de la fosse et contre ses parois des adobes ont été plaquées, ce qui indique un souci de finition peu commun dans ce type d'aménagement.

2.2.3. Phase 5E3 (-150/-100): comblement de la fosse FS357

Dans la seconde moitié du II^e s. av., la fosse FS357 est remplie de fragments d'adobes grises et jaunes compacts [5184]. En l'absence d'autres traces datées de cette phase, il est difficile de comprendre dans quel but cette fosse a été comblée. Par analogie avec la pièce 11, on peut penser que la pièce 9 est occupée dans la continuité de la phase précédente. On émet alors l'hypothèse que les traces d'occupation ont disparu par suite des réaménagements postérieurs.

2.2.4. Phase 5E2 (-100/-50): un hiatus

Pour la première moitié du I^{er} s. av.,



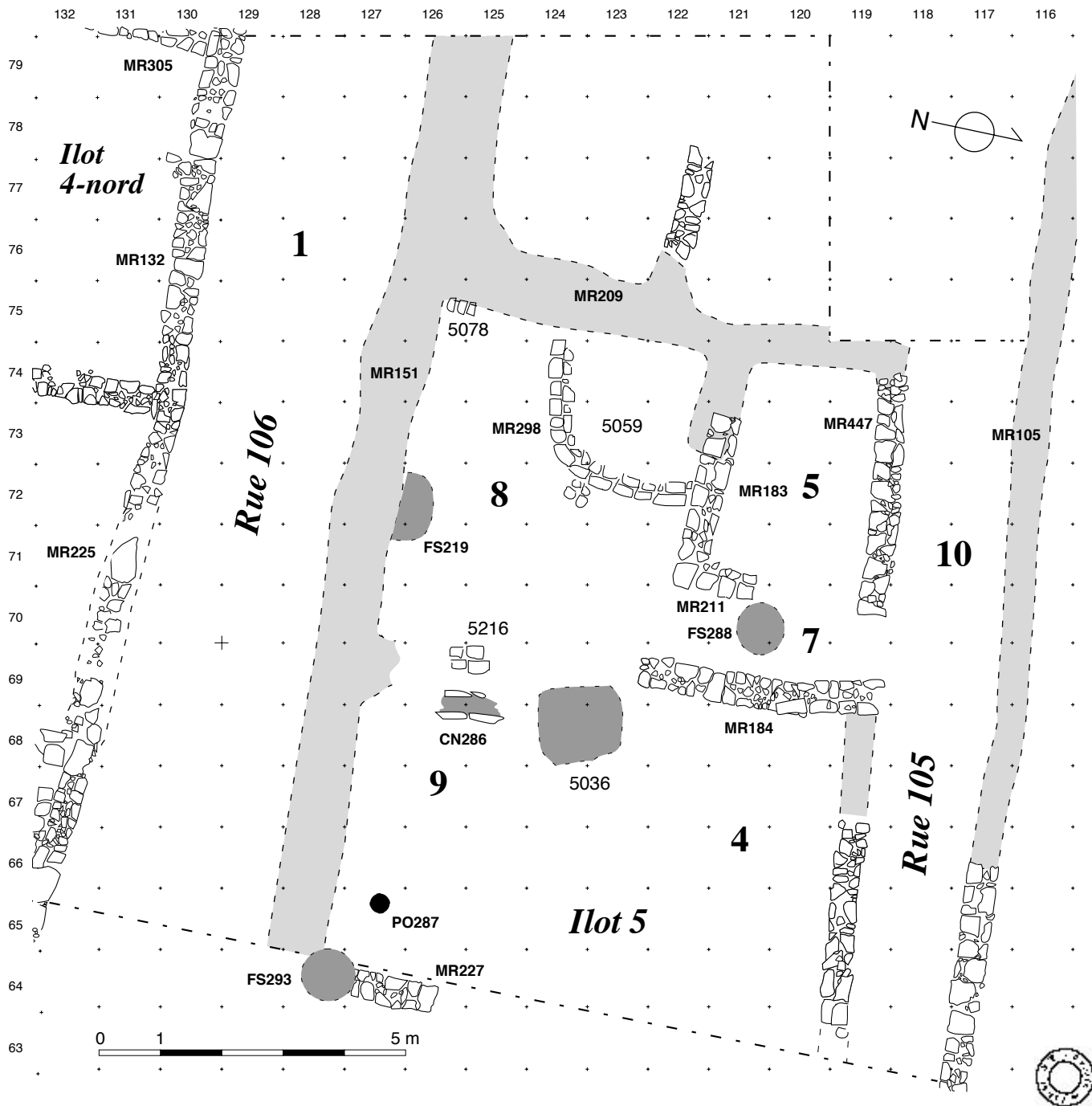
• 6 : Pièce 4. Sol d'argile gris [5080], cailloutis de petit galets [5079] et fosses (FS274, FS275, FS276) (phase 5E1); vue prise de l'ouest.

les vestiges font défaut. C'est encore par analogie avec la pièce 11, que l'on imagine la pièce abandonnée.

2.2.5. Phase 5E1 (-50/-25): édification d'un four rectangulaire en pierres et briques

A partir du milieu du I^{er} s. av., la pièce est réutilisée. L'architecture précédente subit des transformations. Les murs MR184 et MR277 sont arasés, soit sur toute leur longueur (MR277), soit en partie seulement (MR184). Ils sont alors utilisés comme soubassement pour la construction

d'un four rectangulaire FR295 (14), installé dans l'angle nord-ouest de la pièce (fig. 1 et 4). Ces murs ne servent plus, alors, à délimiter des unités domestiques. Un vaste espace, cloisonné exclusivement par la moitié nord du mur MR184, est limité en façade par le mur MR151. Les pièces 11, 9 et 4 communiquent entre elles (fig. 4). Simultanément à l'utilisation du four, le sol est tâché par des résidus de combustion épars. Recouvert de cendres et de charbons, il est aussi parsemé de tessons de céramiques et de coquillages (tellines) écrasés [5128]. On note encore des amas



• 7 : Plan du secteur 8 et des pièces 4 et 9 (phase 5D).

de cendres localisés. A la fouille, plusieurs lits de sédiments cendreux et damés ont été observés. Ce sol est synchrone du sol 5188, décrit dans la pièce 11 (cf. *supra*, 2.1.4.).

- La construction du four

Pour construire le four, une fosse de forme rectangulaire de 2 m de long sur environ 1,50 m de large est creusée [5145]. Une petite fosse de forme circulaire, aménagée dans le sol, fait office d'alandier [5142]. Trois petits murs, édifiés à l'aide de moellons calcaires, de conglomérats de

grès et de briques réfractaires, délimitent la chambre de cuisson. Au nord, le muret [5130] prend appui sur ce qu'il reste du mur MR277. On comble l'interstice, entre les deux, par de petites pierres de calage. Les murets sud [5139] et est [5140] sont édifiés à même le sol. L'ouverture est amé-

nagée vers l'ouest [5141] sur le mur MR184 arasé (Py et coll. 1992, fig. 60, p. 278). Ces murets conservés sur 2 ou 3 assises, devaient supporter la superstructure, que l'on suppose faite de briques réfractaires (Py et coll. 1992, p.278). Sur la paroi interne du muret nord, des traces d'enduit de mortier sont visibles [5140]. Le fond du four est pavé de tessons de dolia, disposés face convexe vers le haut [5138] (Py et coll. 1992, fig. 59).

- L'utilisation du four

De la durée de l'utilisation du four quelques indices nous sont parvenus: la rubéfaction importante des parois et de la sole; la détérioration de l'enduit des parois au cours des cuissons, qui produit une mince couche de chaux [5144]; et celle de la superstructure (?) qui laisse des traces d'argile cuite: nodules gris-vert et orange très durs [5131]. La dernière utilisation a laissé dans le four une épaisse couche de cendres pulvérulentes et de charbons [5105] (fig. 3 C). Le tamisage de l'ensemble de ce comblement n'a donné aucun indice clair sur la fonction du four. Quelques plaquettes de métal ont été retrouvées dans le comblement, mais en très petit nombre. Les alentours du four n'ont livré ni rebuts, ni déchets d'activité particulière. Seule la cendre du four a particulièrement marqué le sol, surtout à ses abords [5128].

- La destruction du four

Une partie des matériaux ayant servi à construire le four est rejetée après destruction dans les fosses FS297 et FS288 (cf. *supra*, 2.1.4.). Dans le remblai limoneux [5117], accumulé au sud contre le mur MR151, on retrouve des éléments pouvant également provenir de la destruction de la superstructure du four. Particulièrement, des nodules d'argile, apparemment de même composition que ceux retrouvés dans le four sont interprétés comme fragments de paroi détériorée [5131]

2.2.6 Phase 5D (-25/-1): réfection du four et restructuration de l'espace

Après un remblaiement à l'aide de matériaux très divers [5074=5147-5092] (15), l'espace est limité à l'est, par le mur



• 8 : Secteur 8. Structure du soubassement de la meule haute (mur MR298) (phase 5D). Vue prise de l'ouest.

MR227, dans les dernières années du Ier s. av. n. è. Les traces d'occupation sont ensuite nombreuses: quelques pierres [5216], considérées comme une base de poteau, les restes d'un caniveau, CN286 (16), bâti en pierres et tuiles, conservé sur 60 cm de long seulement, un foyer, FY238 (17) et un trou de poteau, PO287 (18) (fig. 7).

Le fait le plus notable est le comblement d'une dépression de forme rectangulaire à l'aide de pierres très resserrées [5056]. Curieusement, cette dépression se situe juste au-dessus du cul du four FR295. S'agit-il d'un réaménagement du four? Ou ces pierres ont-elles été placées là pour solidifier le sol à l'endroit où le four abandonné créait une dépression ?

Une grande fosse, FS293 (19), aux contours irréguliers et d'un diamètre voisin de 1m 50, date de la même époque (fig. 7). Elle est rapidement comblée par des pierres, blocs, fragments de dolia et d'amphores [5118].

2.3. La pièce 4

De forme rectangulaire, cette pièce occupe le quart nord-est de la zone 5. Elle est délimitée au nord par le mur MR109 (20), à l'est par le mur MR184, et au sud par deux murs, le mur MR277 (21) et le mur MR245 (22), que sépare un seuil PR383 (23). Le mur oriental de la pièce n'a pas été repéré.

Les structures bâties de cette pièce sont les mieux conservées de l'îlot: le mur MR184 est constitué de gros moellons appareillés et parementé sur toute sa longueur. Perpendiculaire à ce dernier, le mur de façade MR109, est construit de la même manière, mais un manque dans la construction a été observé à leur jonction. On ne peut affirmer s'il s'agit d'un épierrement partiel ou d'un seuil. Des deux murs de refend qui cloisonnent la pièce, le mur MR277 est conservé sur 2 ou 3 assises. Il est assez détérioré par les constructions postérieures qui l'ont réutilisé. Le mur MR245 est, quant à lui, totalement épierré.

2.3.1. Phase 5E1 (-50/-25): une pièce de stockage



• 9 : Secteur 8. Soubassement de la meule haute, dans le deuxième état: radier [5059], contre le mur MR183 et recouvrant le mur MR298 (phase 5D). Vue prise de l'ouest.

Le seuil PR383 entre les murs MR277 et MR245 est aménagé à l'aide de gros fragments de dolia, qui ont servi à le fonder. Cette pièce communiquait donc avec la pièce 9 au sud. Peut-être une porte d'entrée, située dans l'angle nord-ouest, permettait-elle un accès vers la ruelle 105.

Le niveau d'occupation le plus ancien mis au jour est matérialisé par un sol d'argile grise [5080], compact et très bien conservé sur toute la surface de la pièce. Un aménagement du sol est visible le long des murs MR209 et MR184: il s'agit de petits galets blancs [5079], calibrés et assez dispersés, disposés sur le sol le long de ces deux murs (fig. 6). Témoins de l'activité qui eut lieu dans cette pièce, deux petites fosses de diamètre inférieur à 50 cm, FS274 (24) et FS275 (25), et une fosse de plus grande dimension, FS276 (26), de 80 cm de diamètre, toutes trois de forme circulaire, ont été creusées, vraisemblablement pour caler des conteneurs (dolia ?). Ces structures occupent le centre de la pièce et sont alignées (fig. 6). Autre vestige: une petite fosse FS304 (27), de forme oblongue, située à l'angle des murs MR184 et MR277, remplie de sable (Roux 1990, p.322).

2.3.2. Phase 5D (-25/-1): restructura-

tion de l'espace

Après cette occupation, une sédimentation s'accumule contre le mur MR277 [5212]. L'ensemble de la pièce est ensuite arasé [5146]. Postérieurement, une base carrée de poteau, PO226 (28), faite de trois grosses pierres posées à plat, est installée sur une fine pellicule de sable [5213]. Simultanément la pièce est remblayée avec des apports de limon incluant des adobes fragmentées [5043].

2.4. Le secteur 8

2.4.1. Phase 5D (-25/-1): construction d'un soubassement de pierre à mur arrondi

Ce secteur succède à la partie orientale de la pièce 11. Il ne correspond plus à une pièce d'habitation. L'espace est aménagé d'une manière qui n'a plus rien à voir avec les traditionnelles pièces des maisons de Lattes. L'ancienne pièce 11 est coupée par un mur orienté est-ouest, le mur MR183 (29), qui limite le nouveau secteur au nord. Édifié en même temps, et perpendiculaire au mur précédent, le mur MR209 (30), définit la limite ouest. Vers l'est l'espace est ouvert, le mur MR184 ayant été arasé. Au

sud, on suppose l'existence du mur de façade MR151, isolant l'espace ainsi défini de la rue 106 (fig. 7). La mauvaise conservation de l'architecture rend difficile l'appréhension précise de la structuration de cet espace: sur les trois murs définissant ce secteur, deux sont totalement épierrés (MR151 et MR209); le troisième ne l'étant qu'en partie (MR183) (fig. 1). Ce mur, ne ferme d'ailleurs pas complètement le secteur et laisse un passage de 1m 20 environ vers le nord (secteur 7).

La première activité visible est l'édification d'une structure architecturale originale, faite de deux murs à angle droit (MR183 et MR209), et d'un mur, ou plutôt soubassement, de tracé arrondi, MR298 (31), reliant ces deux derniers et conservé sur une à deux assises (fig. 8). La mise en œuvre est soignée: la tranchée de fondation est enduite de chaux et les pierres utilisées ont dû être choisies, car elles sont toutes plates et disposées face parementée vers l'extérieur. Ce mur est de plus renforcé, côté extérieur par deux adjonctions, l'une au milieu du quart de cercle, l'autre au point de liaison avec le mur MR183.

Sur la structure ainsi définie, on pose une chape de galets villafranchiens, liés par une argile orangée plastique [5124]; cette préparation faite, des pierres sélectionnées sont disposées de chant [5059], formant un radier imposant, recouvrant le mur MR298, mais pas le mur MR183 (fig. 9). Il peut s'agir d'une structure liée à une activité artisanale, dont la superstructure a disparu. L'organisation de l'espace durant cette phase d'occupation, qui ne ressemble en rien à l'organisation des habitations, laisse penser qu'à ce moment il ne s'agit plus d'une unité domestique mais d'une zone d'activité artisanale. Parallèlement, on retrouve, au sud-ouest du secteur, les traces d'un sol couvert de cendres [5076-5077] et les vestiges d'un aménagement de pierres [5078]. Une fosse FS219 (32), d'un diamètre d'environ 1 m est creusée, à moitié remplie durant la même phase de fragments de céramique [5046].

Tout autour de cette installation, on relève les vestiges d'un sol [5121], installé sur le remblai inférieur [5122=5148] qui s'étend vers l'est, marqué par des charbons de bois dispersés dans un sédiment brun limoneux, par endroits recouvert de cendres. Enfin,

une épaisse couche, contenant des matériaux de construction mêlés (tuiles, pierres, mortier, enduit...) [5092], marque l'abandon de l'aire de travail.

2.4.2. Phase 5C (1/50): Obturation de la fosse FS219

Au début de notre ère, la fosse FS219, en partie comblée à la phase précédente, est complètement obturée par des pierres plates entassées (fig. 10). Ce comblement intervient dans une phase de remblaiement de l'îlot (cf. secteur 3, *infra*).

2.5. Le secteur 5

Ce secteur n'a d'existence que dans la phase 5D. Il succède à la partie nord de la pièce 11 et correspond à un petit espace au nord du soubassement au mur arrondi, aménagé dans le secteur 8 (cf. *supra* 2.4.1). Il est circonscrit entre les murs MR447 (33), au nord, MR209, à l'ouest, MR183, au sud et MR211(34), à l'est. Il longe une partie de la rue 105.

2.5.1. Phase 5D (-25/-1): un remblai daté de la fin du Ier s. av. n.è.

Dans cet espace étroit, on suppose l'existence d'un sol sur un remblai de limon brun contenant des inclusions d'argile, quelques éclats de pierre et un cailloutis; la surface est parsemée de points de terre cuite [5119]. Ce remblai est recouvert par un sédiment meuble très brun [5102].

2.5.2. Phase 5C (1/25): un hiatus

La fouille de ce secteur n'a fourni aucune donnée sur le premier quart du Ier s. de n.è.

2.6. Le secteur 7

Au nord-ouest du soubassement au mur arrondi, entre le mur MR211 et le mur MR184, un "couloir", large d'un peu plus d'un mètre, débouche peut-être sur la ruelle



• 10 : Secteur 8. Comblement supérieur de la fosse FS219 (phase 5D).

105 (fig. 11).

2.6.1. Phase 5D (-25/-1): les restes d'un remblai

L'espace entre les murs MR211 et MR184 est comblé par un sédiment de couleur jaunâtre à brun, très bioturbé [5104]. Les traces d'occupation ont dû être effacées par les aménagements postérieurs.

2.6.2. Un hiatus entre la phase 5D et la phase 5B1

Sur ce remblai, on trouve une couche de terre brune, très aérée, type "terre franche" [5028], dont le mobilier est daté de la phase 5B1 (100/200).

2.7. Le secteur 6

C'est l'espace étudié le plus à l'ouest, entre le mur MR209, MR151 et MR182 (35).

2.7.1. Phase 5B2 (50/100): un dépotoir

Un amas de tessons étalés sur environ 4m² [5026], a été dégagé contre le mur MR182 (fig. 3C). Parmi le mobilier qui comblait une dépression vers l'est, on a retrouvé

un morceau de meule.

2.7.2. Phase 5B1 (100/250): une couche de limon homogène

Sur ce dépotoir se dépose une couche limoneuse [5007], qui affleurerait à l'ouverture de la fouille.

2.8. Le secteur 3

Ce secteur succède au secteur 8 et à la pièce 9. Il n'existe qu'à la phase 5C. Il est limité au nord par le mur MR183, au sud par le mur MR151, à l'ouest par le mur MR209, à l'est par le mur MR227.

2.8.1. Phase 5C (1/50): un nivellement général de l'îlot?

Dans la première moitié du Ier s. de n.è., un apport de galets villafranchiens liés entre eux par une argile rougeâtre [5049=5035] scelle les occupations précédentes. L'effet obtenu est une surface très compacte, à peu près plane sur l'ensemble du secteur. Un remblai de limon brun-orangé [5047-5042] la recouvre et achève cette phase d'aplanissement général.



- **11** : Secteur 2. Au premier plan: vestiges des murs enduits MR164 et MR210 (phase 5B2). Au second plan, couloir donnant sur la rue 105 (secteur 7).

2.8.2. Phase 5B1 (100/250): une épaisse couche de terre franche

Une épaisse couche de terre brune, est déposée (?) sur l'ensemble du secteur et au delà dans la rue 106 (cf. *infra*, 2.1.1.), recouvrant les vestiges des architectures antérieures. De texture meuble, cette terre, grasse à certains endroits, plus aérée à d'autres, est généralement très bioturbée [5004].

Elle recouvre une mince couche limono-argileuse, peu étendue, entre le mur MR151 et le mur MR164 [5022], dans laquelle on note des traces de terre brûlée, des cendres et des charbons. Ces traces pourraient correspondre à des restes de sol bouleversé.

2.9. Le secteur 2

Après le nivellement de l'ensemble de l'îlot, on distingue une nouvelle phase de construction dans la deuxième moitié du Ier s. de n. è., essentiellement connue par des refends, MR164 (36) et MR210 (37). Ces murs, conservés sur quelques centimètres de hauteur, sont construits en terre, enduits à la chaux et peints. Ils délimitent le secteur 2.

2.9.1. Phase 5B2 (50/100): des murs enduits et peints

Le cadre architectural général dans lequel s'inscrivent les murs MR164 et MR210, est hypothétique. Sur la terre battue du remblai antérieur, un niveau piétiné est considéré comme un sol [5050] (fig. 3C).

2.9.2. Phase 5B1 (100/250): une épaisse couche de terre franche

L'ultime abandon de ce secteur est marqué par l'accumulation d'une couche humifère brune [5028], qui recouvre le mur MR211.

2.10. La rue 105

Entre l'îlot 3 et l'îlot 5, cette ruelle est large d'environ 1,50 m : il s'agit donc d'un passage plus étroit que la rue 106, au sud.

2.10.1. Phase 5E4 (-175/-150): un abandon et un réaménagement

Le niveau de circulation le plus ancien rencontré est antérieur au troisième quart du IIe s. av. n. è. Il s'agit d'un sol de petits galets blancs, peu denses [5156]. Sur ce niveau de circulation, les traces de la des-

truction du mur MR339 sont visibles. Il s'agit de pierres qui ont glissé dans la rue [5206] à un moment où la pièce voisine devait être abandonnée. Conséquemment à l'abandon des lieux, la ruelle ne semble plus être utilisée pendant un certain temps. S'amoncelle alors un limon jaune meuble et homogène, peu anthropisé [5193]. Le passage est ensuite rechargé de galets [5154], puis à nouveau laissé sans réfection jusqu'au milieu du IIe s. av. n. è.

2.10.2. Phase 5E3 (-150/-100): abandon?

A partir du milieu du IIe s. av., une couche de limon stérile s'accumule progressivement sur une trentaine de centimètres [5150=5167]. La ruelle ne doit alors pas être très fréquentée.

2.11. La rue 106

Perpendiculaire à la rue principale du quartier, donc de direction est-ouest, elle sépare les îlots 4 et 5. Fréquentée jusqu'au IIe s. de n. è., elle est l'objet d'aménagements permanents, au cours de son utilisation. Construite sur une largeur d'environ 2,60 m dans un premier temps (fin du Ier s. av. n. è.), elle fait partie des rues secondaires importantes du réseau de voirie mis en place dans le quartier et devait être l'objet d'un certain trafic, ou tout au moins d'une activité dense comme en témoigne sa stratigraphie. Elle est utilisée en tant que rue, de manière sûre, jusqu'au milieu du Ier s. de n. è. Dans un second temps (à partir de la seconde moitié du Ier s. et pendant le IIe s. de n. è.), elle n'est utilisée que sur la moitié de sa largeur, soit sur 1m20 de large. Il est possible que d'axe de trafic, elle soit devenue alors, un simple conduit d'évacuation.

2.11.1. Phase 5D (-25/-1): une série d'aménagements

Son profil est en U, parfois en V. Elle est aménagée avec des galets [5019=5039] apportés par l'homme. Ce matériau provient



- 12 : Rue 106. Niveau d'utilisation constitué de galets [5019-5039] (phase 5D). Rejet [5018] (phase 5C) et mur MR133 (phase 5B2).

de l'est de la vallée Lez-Lironde (38) et constitue un niveau de circulation durable. Le long de la façade de l'îlot 5 (MR151), une sorte de trottoir est constitué de tuiles disposées les unes derrière les autres [5021].

Sur ce niveau vient se déverser le caniveau C200 (39), qui traverse l'îlot 4-nord. Il coule du sud vers le nord, c'est-à-dire vers l'îlot 5.

2.11.2. Phase 5C (1/50) : des déchets dans la rue

Contre le mur de l'îlot 4-nord s'entasse, au cours de la fréquentation du lieu de passage, alternativement, des déchets domestiques (céramiques, ossements, coquillages...), repoussés contre le mur pour dégager le passage et laisser libre l'axe médian de la rue, et des sédiments limoneux, provenant de l'écoulement de l'eau ou de toute autre action naturelle [5018-5083] (fig. 12). La rue se comble peu à peu de matériau limoneux fin [5010-5052], dans sa partie la plus basse. A ce moment le caniveau C200 ne fonctionne plus. Il est obstrué par des galets, des tessons et du limon [5040].

2.11.3. Phase 5B1 (100/250): un réaménagement tardif de la rue

Après un moment où l'îlot 5 et la rue paraissent avoir été totalement abandonnés, on a constaté un réaménagement. En effet, deux murs de soutènement courts, MR133 (40) (fig. 12) et MR185 (41), sont implantés au milieu de l'ancienne rue, la coupant suivant son axe médian. La rue se trouve donc limitée entre le mur de l'îlot 4-nord et ces deux fondations.

Dans la partie fouillée, la plus occidentale, on observe une sédimentation de limon contenant des galets, tessons, pierres, tuiles, alternant avec des lits de limon homogènes et plus stériles [5037]. Puis un dépôt de terre limoneuse brune, bioturbée [5036] est recouvert de tessons de céramique (amphores) disposés à plat, face interne vers le haut [5034].

Il ne s'agit plus de niveaux de circulation constitués de galets, mais d'un aménagement précaire. Ce nouveau profil de rue fait plutôt penser à une construction pour canaliser l'eau.

3. Les grandes phases d'évolution de l'îlot 5

3.1. La phase 5E4 (-175/-150): une unité domestique en partie définie

Les données concernant le deuxième quart du IIe s. av. sont fragmentaires. On ne connaît pas le plan d'aménagement spatial sur l'ensemble de l'îlot. Deux pièces seulement ont été mises au jour (pièce 11 et pièce 9). A cette période l'îlot correspond à une *insula*, dont la largeur est de 7m50, bordée par une rue secondaire de type B (Garcia 1990), au sud (rue 106), et s'inscrit dans la trame urbaine générale du site. Il est exclu de penser qu'il n'existait pas d'accès à la rue 106 donnant sur les différentes pièces de l'îlot. On sait par contre que la pièce 11 ouvrait au nord sur la venelle 105.

Ce que l'on peut restituer du plan de l'îlot, pour cette période, est une partie d'une maison à grande pièce qui occupe toute la largeur de l'îlot (pièce 11), et deux pièces plus petites (pièce 9 et pièce 4), de 3m60 de large chacune. S'il est certain que les pièces 4 et 9 communiquaient entre elles, il est seulement probable que la pièce 11 ouvrait vers la pièce 9. Le mur MR184, qui sépare la pièce 11 des pièces 4 et 9, est un mur porteur, tandis que les murs MR277 et MR245, sont des refends.

Les sols mis au jour sont particulièrement soignés. En effet, le sol de la pièce 11 est pavé d'adobes et celui de la pièce 9 est aménagé de galets. De même, le seuil qui relie les pièces 4 et 9 est fait de fragments de dolia et d'amphores disposés à plat, entre les murs MR277 et MR245.

Alors que le sol de la pièce 9 est nettoyé de toutes traces de fréquentation, deux foyers lenticulaires ont été brièvement allumés sur le sol de la pièce 11, non loin de la porte (fig. 2).

Les lacunes de l'information relative au contexte architectural global de l'îlot, pour cette phase, rend toute interprétation sur l'utilisation des lieux délicate. Le caractère domestique de ces pièces est indéniable. A la pièce 11, nous attribuons volontiers une zone d'activité culinaire avec foyers; la pièce 9 pourrait être une pièce de séjour. Notons encore que l'aménagement des sols n'est pas celui le plus couramment rencontré à Lattes (terre compactée), que la technique des sols

pavés d'adobes n'est pas des plus courantes. Elle est cependant utilisée à Lattes, dès le deuxième quart du IIIe s. av. dans la pièce 8 de l'îlot 1 (Roux 1990). Remarquons aussi que le seuil daté de cette phase a fait aussi l'objet d'un aménagement un peu particulier.

3.2. La phase 5E3 (-150/-100): une continuité dans l'habitat

Durant la seconde moitié du IIe s. av., l'occupation des lieux se prolonge sans qu'aucune modification dans l'organisation du plan des pièces étudiées, ni dans les ouvertures n'intervienne. Seul l'espace intérieur est modifié. La grande pièce semble garder sa fonction culinaire, bien que l'emplacement du foyer soit modifié. Limité à un seul foyer lenticulaire, le feu est allumé dans la partie sud de la pièce (angle sud-ouest?), près du mur MR151. Indique-t-il une porte, donnant accès à la rue? Le cas de foyers à proximité des portes est connu à Lattes (Roux 1990, de Chazelles 1990). Si la fonction de la pièce 11 ne semble pas avoir changé, celle de la pièce 9 pourrait s'être tournée vers le stockage de denrées, comme nous le suggère la fosse à dolium retrouvée contre le mur MR151. L'état des sols pour cette phase est trop lacunaire pour avancer toute autre hypothèse.

Les épais remblais déposés dans les pièces et l'importante sédimentation de la venelle nord vers la fin du IIe s. av. sont, ensuite, le signe d'une désaffectation de ces pièces.

3.3. Phase 5E2 (-100/-50): un dépotoir localisé

Toujours est-il que la pièce 11 sert de dépotoir dans la première partie du Ier s. av., tandis que les pierres du mur de façade nord sont récupérées. Il est également possible que durant cette phase, les pierres du mur MR245, séparant les pièces 4 et 9, aient été récupérées et que l'occupation des pièces 9 et 4 ait duré. Dans ce cas nous pourrions croire que les importants remaniements de la seconde moitié du siècle, ont fait disparaître tout indice de fréquentation des lieux. Il n'est égale-

ment pas exclu, comme l'hypothèse a été émise pour l'îlot 3, que des structures légères se soient implantées (de Chazelles 1990). C'est à peu près au même moment (phase 3C2: -100/-75) que le mur sud de la maison 2 (MR243) de l'îlot 3 est partiellement épierré et que la ruelle sert de dépotoir domestique (de Chazelles 1990).

3.4. Phase 5E1 (-50/-25): installation d'une structure artisanale

La répartition précédente des pièces de l'îlot est d'abord conservée (fig. 4). Dans la seconde moitié du Ier s. av., il est réoccupé de manière beaucoup plus marquée. Le mur de façade nord est reconstruit. Et bien que les lignes principales de l'architecture structurent encore l'espace, leur fonction est complètement détournée. Ainsi le mur porteur MR184 est arasé dans sa moitié sud, en même temps que le mur MR277. Ils servent alors tous deux de fondation à la construction d'un four rectangulaire en pierres et en briques. La partie nord du mur MR184, sépare désormais deux espaces, à l'ouest un espace (pièce?) où se concentre les activités directement liées au four puisque celui-ci s'ouvre dans cette direction; à l'est, un espace divisé en deux parties: l'une abrite le four et l'autre fait office de lieu de stockage. Le seuil reliant les pièces 4 et 9 existe toujours. L'utilisation du four dans le cadre d'une cellule familiale est peu probable, étant donné l'espace que monopolise son activité. Par raisonnement récurrent avec l'utilisation suivante des lieux, nous retenons l'hypothèse d'un four de boulangerie (Py 1992).

Six fosses sont en relation avec ce four: trois dans la pièce 4 et trois dans la pièce 11. Dans la pièce 4, des dolia ont pu servir au stockage (de grain?), tandis que dans la pièce 11, les fosses seraient plus directement liées à l'activité de boulangerie. Le fonctionnement simultané du four et de la fosse FS297 est matérialisé par une rigole reliant les deux structures. Nous imaginons cependant aisément dans la partie ouest la préparation avant l'enfournement, et dans la partie nord-est (pièce 4) une réserve de denrées.

3.5. La phase 5D (-25/-1): développement de la fonction artisanale de l'îlot

Après une opération de remblaiement, le dernier quart du Ier s. av. est marqué par des remaniements importants, dans l'organisation de l'espace et par la construction de structures liées à la boulangerie. De l'architecture de la phase précédente, la partie nord du mur MR184 est conservée, de même que les murs de façade nord (MR447 et MR109) (fig. 7). L'espace est occupé principalement par un bâti en quart de cercle qui s'appuie sur deux murs perpendiculaires: le mur (MR209) à l'ouest et le mur (MR183), au nord (fig. 8). Nous retiendrons l'hypothèse d'un soubassement destiné au soutien d'une meule haute à bras et l'interprétation de la fonction de la pièce comme boulangerie (Py 1992).

A propos de l'aménagement de l'espace lié à cette activité, il n'est plus du tout certain qu'à ce moment le mur de façade sud (MR151) existe encore. En effet si l'on estime la circonférence des deux fosses utilisées à ce moment, il est peu probable que le mur de façade sud ait existé, en tout cas dans le même état qu'aux phases précédentes. Faut-il voir dans l'empierrement de l'angle ouest (5078) une base de poteau destinée à supporter une structure légère? L'interprétation de plusieurs concentrations de pierres comme soubassements de poteaux (5078, 5216, PO287), donne à penser que l'espace était ouvert sur la rue 106.

Au nord, deux petites pièces sont aménagées. Elles sont séparées par un couloir, à partir duquel on accède à la pièce 5, fermée sur la venelle 105. La pièce 4, semble être largement ouverte vers le sud. Il est possible que l'on ait pu accéder à cette pièce par la venelle 105. Durant cette phase l'îlot 5 apparaît donc largement ouvert vers les espaces publics (rues).

Outre les aménagements architecturaux, deux fosses ont dû être utilisées en rapport avec la boulangerie. Sans pouvoir préciser leur fonction, notons l'agencement

qui caractérise leur remplissage: des pierres et des tessons enchevêtrés supportent un lit de tessons soigneusement disposés à plat.

C'est aussi du dernier quart du Ier s. av., qu'est datée la construction de deux caniveaux. Leur état très fragmentaire rend difficile toute interprétation.

Dans un second temps, le soubassement destiné à supporter la meule est réaménagé. De même qu'à l'endroit où se trouvait le four, l'affaissement du sol a dû nécessiter une consolidation, à moins qu'il ne s'agisse du soubassement d'une structure dont on ignore la fonction. On considère que c'est à ce moment que le mur MR227 est édifié, après le comblement de la fosse FS293.

3.6. Phase 5C (1/50): une grande phase de nivellement

Dans la première moitié du Ier s. de n.è., les seules traces d'occupation sont un aménagement de type dépotoir, dans la rue 106, le long du mur qui longe l'îlot 4-nord et un remblaiement de presque tout l'ensemble de l'îlot par un apport de galets des Costières, sur lesquels se dépose une sédimentation de limon. Nivellement de l'espace traduisant une nouvelle fonction du lieu? assainissement du sol? On est enclin à penser qu'il peut s'agir d'une cour.

3.7. Phase 5B2 (50/100): architecture à murs enduits et peints

L'indigence des données sur l'évolution ultérieure, rend extrêmement difficile la compréhension de l'occupation de l'espace dans la seconde moitié du Ier s. de n.è. On devine cependant plusieurs modifications. Tout d'abord dans l'espace viaire: la rue 106 est rétrécie. Ensuite dans l'architecture, qui n'est connue à ce moment que par des refends construits en terre, enduits à la chaux et peints, très mal conservés. Dans la partie la plus occidentale de l'îlot, les lieux servent aussi de dépotoir.

3.8. Phase 5B1 (100/250): une aire ouverte mise en culture?

Au second siècle l'ensemble de l'îlot est recouvert d'une terre humique [5004-5007-5008], très bioturbée, indiquant une mise en culture (?). Seule la rue 106, désormais réduite à une largeur d'environ 1m, sert certainement de drain.

4. Conclusion

Durant le IIe s. av. n.è., l'îlot est aménagé comme un habitat traditionnel à Lattes: un grand espace (pièce 11), ouvert sur le passage nord, jouxte deux pièces plus petites (pièces 4 et 9), qui communiquent entre elles. Leur fonction domestique est évidente (phase 5E4 et 5E3).

Pendant la première moitié du Ier s. av., la présence d'un dépotoir indique un relâchement dans l'occupation des lieux (phase 5E2). C'est dans la seconde moitié de ce siècle que la fonction de l'îlot 5 se dessine le plus clairement: activité de boulangerie (phase 5E1), moins spécialisée qu'à la phase suivante, où une aire de mouture est réservée au traitement du grain (phase 5D). Liée à cette activité, on peut concevoir un grenier dans la pièce 4. L'utilisation de l'espace se complexifie, parallèlement, semble-t-il, à une intensification de l'activité qui s'y mène. Il s'agit alors d'un lieu de travail artisanal, largement ouvert sur la rue 106, et non plus d'une unité domestique.

Au cours de la première moitié du Ier s. de n.è., un remblaiement général (phase 5C) marque un hiatus dans l'occupation. L'espace est ensuite réoccupé sans que l'on puisse percevoir clairement de quelle manière (phase 5B2). Les restes sont trop ténus pour être bien compris.

Enfin, au IIe s. de n.è., une épaisse couche humifère recouvre l'îlot, excepté une partie de la rue 106, qui reste en fonction. L'espace est alors complètement ouvert.

NOTES

(1) Fondation [5179], élévation restituée [5191], creusement de l'épierrement [5172], comblement après épierrement [5170].

(2) Élévation restituée [5027], creusement de l'épierrement [5017], comblement après épierrement [5009=5032=5177].

(3) Élévation [5063], arasement partiel [5136], creusement de l'épierrement [5194], comblement après épierrement [5053=5185].

(4) Le seuil PR446 est constitué par une sédimentation limono-argileuse de couleur grise présentant des taches verdâtre d'oxydation [5207].

(5) Foyer constitué d'une lentille de terre brûlée [5201].

(6) Foyer constitué d'une lentille de terre brûlée [5202].

(7) Foyer constitué d'une lentille de terre brûlée très abîmée [5204].

(8) [5182] est une couche d'argile grise avec des taches d'oxydation de couleur verte.

(9) Le mur M 339 est noté à ce moment MR447. Élévation restituée [5208], creusement pour l'épierrement [5181], comblement après épierrement [5209].

(10) Creusement [5203], comblement [5198].

(11) Creusement [5126], comblement [5123].

(12) Creusement [5116], comblement [5115].

(13) Creusement [5195], comblement [5184].

(14) Creusement de fondation [5145], élévation nord [5130], élévation sud [5139], élévation ouest

[5141], élévation est [5140], creusement de l'alandier [5142], aménagement de tessons de céramique [5138], enduit de chaux [5144], comblement de terre brûlée [5131], comblement de cendres et charbons [5105].

(15) Les unités stratigraphiques [5092] et [5147] sont constituées d'un sédiment brun limoneux meuble, mêlé à des cendres, à un cailloutis et des galets, à des éclats de pierre et des inclusions d'argiles jaunes.

(16) Creusement de fondation [5107], élévation [5108], comblement de la fondation [5111], abandon [5109], arasement/destruction [5110].

(17) Lentille de terre brûlée [5214].

(18) Creusement [5112], pierres de calage [5113].

(19) Creusement [5152], comblement [5118].

(20) Mur situé dans l'îlot 3.

(21) Élévation [5101], arasement [5205].

(22) Élévation restituée [5168], creusement de l'épierrement [5071], comblement après épierrement [5058=5163].

(23) Fondation [5169].

(24) Creusement [5095], comblement [5096].

(25) Creusement [5097], comblement [5098].

(26) Creusement [5099], comblement [5100].

(27) Creusement [5143], comblement [5132]. Longueur: 60 cm; largeur: 36 cm; profondeur conservée: 5 à 7 cm.

(28) Fondation [5067].

(29) Creusement de la fondation [5189], remplis-

sage de la fondation [5159=5125], élévation [5062], creusement pour épierrement [5061], comblement de l'épierrement [5030], arasement [5003].

(30) Élévation restituée [5087], creusement d'épierrement [5072], comblement après épierrement [5038=5196].

(31) Creusement de fondation [5134], élévation [5127], contrefort sud [5133], contrefort nord [5135], comblement de fondation [5129].

(32) Creusement [5057], premier comblement [5046], second comblement [5045].

(33) Élévation restituée [5208], creusement pour un épierrement [5181], comblement après épierrement [5209].

(34) Élévation [5084].

(35) Élévation [5060], creusement épierrement [5061], comblement après épierrement [5038].

(36) Élévation en terre [5023], crépi nord [5025], crépi sud [5090], consolidation [5073], enduit peint [5024], arasement [5003].

(37) Solin [5048], élévation en terre [5086], crépi ouest [5088], crépi est [5091], enduit peint [5089], arasement [5003].

(38) Voir rapport de fouilles 1987, La voirie entre les îlots 1,2 et 3 (Pierre Poupet).

(39) Tuile de fond [5054], comblement [5040].

(40) Appareillage [5014], blocage [5085].

(41) Appareillage [5065], blocage [5064].

BIBLIOGRAPHIE

De Chazelles 1990 : C.-A. de Chazelles, Histoire de l'îlot 3. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIIe s. av. n.-è-Ier s. de n.-è.), *Lattara* 3, 1990, p. 113-150.

Garcia 1990 : D. Garcia, Urbanisme et architecture de la ville de Lattara aux IIIe-Ier s. av. n.-è., premières observations, *Lattara* 3, 1990, p. 303-316.

Py 1992 : M. Py, Meules d'époque protohistorique et romaine provenant de Lattes, *Lattara* 5, p. 183-232.

Py et coll. 1992 : M. Py, Fours culinaires de Lattes, *Lattara* 5, p. 259-286.

Roux 1990 : J.-C. Roux, Histoire de l'îlot 1. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIIe s. av. n.-è-Ier s. de n.-è.), *Lattara* 3, 1990, p. 17-70.